

0130036U
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PERIER
270 RUE PARADIS
13295 MARSEILLE CEDEX 08
Tel : 0491133900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 29/11/2015

acte n°36

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom ONOLFO Audrey

A compter du 01/11/2016

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres Nouveau contrat de 20 heures pour la période du 01/11/2016 au 31/10/2017 pour occuper des fonctions administratives et de vie scolaire.

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0130036U
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PERIER
270 RUE PARADIS
13295 MARSEILLE CEDEX 08
Tel : 0491133900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 29/11/2015

acte n°36

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom CARUSO Laetitia

A compter du 01/11/2016

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres Renouvellement de 26 heures pour la période du 01/11/2016 au 30/04/2017 pour occuper des fonctions administratives et de vie scolaire.

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1